

Mr XXXXXX Jean-Michel
XXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX
84100 ORANGE FR
Tel : +33 XXXXXXXX
Mail : XXXXXXXXXX

Orange le 22 septembre 20112

Cour européenne des droits de l'homme
Conseil de l'Europe
67075 Strasbourg Cedex
France

Objet : incarcéré pour 50 € de jours amende en France !

Madame, Monsieur le responsable de la Cour Européenne des droits de l'homme,

Je me permets de vous écrire, car je suis désespéré. Effectivement, après avoir été condamné à 600 € de jours amende ipso facto, par la substitut du procureur de la République du TGI de Carpentras (84) en France Mme XXXX CHAPXXX, celle-ci n'écoulant aucun de mes arguments de défense (je n'avais pas de conseil pour des raisons évidentes pécuniaires), notamment portant sur mon insolvabilité et mon état de santé. En effet, je suis en invalidité de seconde catégorie, qui plus est je viens d'être opéré de la main dans laquelle j'ai deux broches (opération réalisée par le Dr XXXXX à l'hôpital d'ORANGE le vendredi 21 septembre 2012). S'ajoute à ma malchance dans la même chute, une fracture du calcanéum, mais nos magistrats se fichent bien de tout cela. Ces 600 € pour 80 cartouches de cigarettes que l'on m'avait amenées d'Espagne me permettaient d'en faire profiter au prix d'achat ma famille et mon épouse, cela nous faisait des économies !

J'ai adressé une missive au JAP, contestant son impartialité, du fait qu'il n'est autre que l'époux du substitut qui me "fusillera" de ces 600 € de jours-amendes.

Cet acharnement collégial afin de me faire rentrer en prison pour ces 50 € qu'il me reste à payer, ayant réglé 500 € la veille de ma précédente mise en demeure d'incarcération.

J'ai écrit et amené des courriers jeudi dernier à Mr GXXXXXX XXX, OPJ qui s'occupe de mon affaire, les copies des courriers que j'ai faites prouvant de ma bonne foi (LRAR à l'appui), au JAP, au trésor public qui ne tiendra aucun de ces engagements envers moi. Je vous joins ces courriers. Comme par le plus grand des "hasards", alors que j'insisterai auprès de l'OPJ afin qu'il mentionne ces courriers, le magistrat de permanence ce jeudi passé 20 septembre 2012, n'étant autre que Mme CHAPXXX la substitut qui me condamnera, **refusera que ne paraissent ces pièces que j'apporterai à l'OPJ, ce qu'il me fera suivre comme information de la part de Mme CHAPXXX. Étrange non ???** Sa condamnation de 600 € est de par d'autres professionnels de la justice, totalement "démessurée" !

Au plaidé coupable, madame la procureure de la République m'avait donnée 90 € de jours amende, mais voilà, le président Mr LXXXX très narquoisement et de façon jubilatoire, fera remarquer à mon avocate commise d'office que je n'avais pas accès au plaidé coupable et donc que je serai présenté devant le TGI de Carpentras en correctionnel !

C'est ce jour-là, ou sans conseil à la vue de ma situation précaire, que je me présenterai donc seul. Aucune défense ne me sera possible, aucun travail ne serait-ce que dans un autre domaine que physique ne me sera proposé, alors que mes compétences en informatique auraient pu rendre service à des gens dans l'apprentissage, ou construction de sites, ou autres encore, etc. NON ! En 10 minutes Mme CHAPXXX crachera son venin de haine et je m'en repartirai comme je suis venu, mais avec 600 € à donner et les 90 € de frais de tribunal, soit un total de 690 €... J'expliquerai qu'étant ancien pilote d'hélicoptère, je me retrouvai du jour au lendemain en invalidité et que tout s'écroulait pour moi, mais rien, le néant !

Madame, Monsieur le responsable, je m'en remets à votre entière décision et à la justesse de celle-ci, car à ce jour je suis en grève de la faim, et dès jeudi 27 septembre date de mon prochain rendez-vous afin de m'incarcérer, je cesserai également comme le jeudi d'avant, toute médication, ne m'hydraterai plus, et bien évidemment continuerai ma grève de la faim ! Sachez en outre que j'ai subi en septembre et octobre 2010, soit en un mois seulement, 2 grosses opérations de l'intérieur du ventre, soit 1 fois 7h d'opération

et la seconde 6h, j'ai failli perdre la vie au cours de ces opérations, notamment la dernière où je suis resté vraiment très mal pendant 4 jours, à tel point que l'on me sentait mourir et que mes enfants seront appelés à mon chevet.

Peu importe ce qu'il peut m'arriver, j'ai été "baladé", et rien de ma bonnes fois ne sera pris en considération, c'est la prison un point c'est tout. Ce qui me choque et surprend mon entourage, est l'acharnement de ce JAP et de son épouse substitut après moi, ces gens que je ne connais pas, mais voilà, mon passé professionnel fait de moi "un affreux" que jamais je n'ai été et je m'en défends. Je fais référence là Madame, Monsieur le responsable, notamment à cette "affaire d'État Franco-Africaine" dans laquelle je fus impliqué en 2003, oui, mais non comme mercenaire malgré ce qui paraît sur mon casier judiciaire (bien pensée, secret d'État et arrangement obligent), mais la spécialité de mon travail m'amenaient sur le continent de Jacques Foccart notamment afin d'opérer pour celui-ci, quoique nos donneurs d'ordres s'en défendent !!! Aussi, l'amalgame fait par ces magistrats, qui mise à part madame la procureure a compris, les autres m'ont harcelés de questions auxquels je n'ai pas voulu répondre de façon directe et vous comprendrez bien pourquoi. Toutefois, je me défendrais de cette étiquette de mercenaire qu'en insistant ces magistrats s'amuseront à coller sur mon front ! Pour tenter de me faire écouter, alors, me restais qu'une seule solution, la grève de la faim et dès jeudi reprendrai donc comme précisé plus haut dans la présente, tout arrêt de médication et d'hydratation ! **La justice est bien souvent mal à droite et se trompe également. Nul n'est parfait, et au sein de chaque corporation un fruit pourri en avarie d'autres.**

Également, je me bats depuis des années contre la haine d'un "policier" nommé XXXXX RXXX du commissariat d'Orange (ou les services de l'IGPN sont souvent présents d'ailleurs et étaient encore là jeudi dernier le 20 septembre 2012) ! Ce policier qui a un sérieux contentieux envers moi, car je n'avais pas accepté que celui-ci frappe mon garçon de 15 ans à l'époque et que j'avais eu des mots avec lui lorsqu'il m'avait fait entourer de 4 de ces collègues, "Tonfas dégainés", afin de me frapper. Mon fils était présent ce jour-là et je le mettrais à l'abri. Ce fils est aujourd'hui sous-officier de notre marine nationale depuis 10 ans. Cet état de fait c'est déroulé il y a 12 ans ! Malgré mes multiples plaintes auprès du procureur de la République, rien ne sera fait, alors que celui-ci me fera payer un acte de violence que jamais je n'ai commis, soit 220 € d'amende ! Bien évidemment, j'en ai les preuves, aucune enquête menée, il trouvera à la "victime une dame témoin", ami de ladite victime. Qui plus est, la photo (tapissage) avec les autres policiers ne fut qu'une vaste "pantouflade", étant moi le plus vieux et le plus petit, au milieu des autres policiers grands et jeunes, bref, du grand n'importe quoi ! J'aurais souhaité que soit enquêtée par les services spécialisés de l'IGPN cette affaire ! De plus, alors que jamais je n'ai eu le moindre mot plus haut que l'autre avec les services de police, et ai toujours obtempéré, ce policier arrivera à faire qu'un de ces collègues qui m'avait menacé et mal parlé, me mette un outrage, les mensonges les plus éhontés représentent tout ce qu'il y a de plus honteux et détestable pour certaines de ces "crapules" dans nos services de l'ordre. **Mon épouse présente ce jour-là, ressortira complètement terrorisée de l'entrevue porte fermée** que j'aurais avec Mr RXXX dans son bureau, étant venu déposer une main courante et de cet autre policier Mr XXXX DXXXXX, monsieur d'environ 1.90 m pour une bonne centaine de kilos, ma femme crue que celui-ci allait me frapper, il s'en fut de peux, ce ne sera que propos insultant et dégradant, qu'il ne reconnaitra JAMAIS devant l'OPJ et en confrontation, de même que Mr RXXX soutiendra bien évidemment son collègue par le biais de légende dont il y a traces évidentes sur la déposition de la confrontation ! **L'abus de pouvoir m'est totalement rédhibitoire**, il dénote à mon sens de la frustration profonde de ceux qui en jouent, le pouvoir fait tourner la tête aux faibles ! Madame, Monsieur le responsable, j'ai eu des hommes sous mon commandement et dans des situations autres que celles évoquées ci-dessus, je puis vous assurer du fait que JAMAIS je n'ai une seule fois abusé de mon pouvoir et de mon autorité, chez nous il y a des valeurs et des hommes Madame, Monsieur le responsable !

La justice, m'inquiète et me fait peur, car sous le gouvernement de Mr SARKOSY, lorsque nous nous ferons agressé sauvagement par une trentaine d'individus maghrébins scandant, vomissant des insultes envers notre drapeau et notre pays, nous serons 4 à nous défendre contre cette trentaine de personnes, mes 2 fils, mon neveu et moi-même (idée raciste, certainement pas, mon épouse d'amour est une magnifique Algérienne...), **lorsque le FN est arrivé à ma porte tentant de me récupérer, je vous passerai les doux mots que je leur ai lancés**, mais là encore, ce sera le grand statuquo, et ce malgré que l'émissaire du **président SARKOSY et du ministre de l'Intérieur nous promettons que le préfet de police du Vaucluse nous contactera, ce sera le grand vide, l'abandon, rien et ce malgré les divers courriers en LRAR que je ferais** ! L'enquête quant à elle, je préfère ne pas commenter tant rien ne fut fait, c'est tout bonnement scandaleux ! La France n'a plus cette grandeur d'âme et j'en suis écœuré...

Mais j'essaie de toujours espérer, mes valeurs et mes principes m'y poussent Madame, Monsieur le responsable !

Aujourd'hui, je souhaite que soit prise avec le plus grand intérêt cette affaire, car je suis tellement révolté et abattu que j'irai au bout de mes idées quoi qu'il en soit, je suis un fidèle et un jusqu'au-boutiste. J'irais en prison malade, sans médicament, sans mes spécialistes, sans hydratation et sans manger, rien ne peut me faire reculer, pour ce principe que représente la démocratie je suis prêt à mourir s'il le fallait. **MAIS, NOUS SOMMES LA BIEN LOIN DE TOUTE PENSEE DEMOCRATIQUE, JE DIRAIS PLUS JUSTEMENT QUE CES GENS ONT L'IDEOLOGIE POUTINISTE.** "tu ne me plais pas, tu ouvres trop ta bouche, alors on te l'a fait fermer !!!" Eh bien non ! Je ne veux plus être un mouton que l'on emmène à l'abattoir sans se défendre. Aussi je réagis et me battrais toujours contre ces principes et ces valeurs "violées" que je défends avec force et vigueur et qui sont ce que je suis, je fustige et déteste pleinement ces idéologies antidémocratiques et anticonstitutionnelles !

Mon espoir ultime que justice soit véritablement rendue, que l'on se pose les bonnes questions ! Ma petite espérance serait si vous le désirez Madame, Monsieur le responsable, que vous étudiez mon affaire. Sachez que je passerais par voie de presse s'il est nécessaire, mais ce genre de comportement miasmatique à l'odeur nauséabonde, empyreumatique même de cette espèce, pardonnez-moi, "d'obscurantisme, et du tout pouvoir", ou règne en maître les castes de toutes petites gens sur fond d'exclusivismes me dégoutent et me font horreur ! Il y a plus de 60 ans, un petit homme moustachu voulut coucher le monde à ces pieds, utilisant pour ce faire des procédés identiques, tout est relatif bien évidemment, mais demain ce sera quoi ? Ce genre de comportement "totalitariste" est absolument intolérable ! Ajouter à cela une impéritie factuelle de certains de ces "barbares misonéistes" ! Oui, je fustige certains de nos représentants de la loi et autres magistrats, ces patrons de l'intifada du tout pouvoir ! J'ai transpiré et saigné pour mon pays et je suis traité comme un paria, l'incarcération ne m'effraie pas, étant passé en 2003 par les établissements pénitentiaires de La Santé et Fresnes suite à mon affaire d'État !

Certes je ne suis pas un paragon, ou autre modèle de vertu, mais lorsque je regarde mon image dans une glace, alors je vois un homme entier certes qui ne sait pas se taire également, droit et juste, mais également terriblement fatigué. Il existe beaucoup de délit de... **alors pourquoi le délit de passé n'y a pas sa place**, car c'est exactement ce qui se passe dans mon cas et croyez une chose Madame, Monsieur le responsable, à 52 ans, avec la vie que j'ai eue, je souhaite plus que tout vivre en paix et en toute sérénité. Tous les organismes que j'ai joints ne veulent pas intervenir dans une décision de justice, la peur, mais alors, c'est la porte ouverte à tout et aux règlements de compte de celui qui a la tête qui ne revient pas, ou de celui qui se bat. Je remets totalement en question la décision de cette substitut, et de son mari le JAP, sachant que ma condamnation non seulement est totalement démesurée, mais qu'en plus son époux est mon JAP, un personnage bien tristement connu, qui n'aime absolument personne, se réjouissant d'envoyer en prison des gens tels que moi! Je vais donc porter plainte contre ces 2 magistrats, mais n'ai aucun espoir, du fait que je m'attaque à la "caste du tout pouvoir", ou l'on se sert les coudes, aussi cette plainte je vous l'adresse en personne Madame, Monsieur le responsable, tout comme je l'ai fait auprès de Madame le Garde des Sceaux Madame Christiane TAUBIRA, afin que cette requête puisse arriver et que ces gens se rendent à l'évidence QUE LA JUSTICE SE DOIT D'ÊTRE ÉGALE DEVANT TOUS LES FRANÇAIS, et ce quel qu'ils soient ou aient été et peu importe leur statut social ou professionnel, **pas de passe-droit, c'est si facile !!!**

Je vous remercie par avance Madame, Monsieur le responsable, de prendre ma plainte et cette présente en considération ! Grand merci en mon nom certes, mais en celui de toute ma famille. Je crois en votre justesse de jugement et souhaite plus que tout que vous vouliez bien donner une suite positive à cette affaire.

Dans tous les cas Madame, Monsieur le responsable, mille mercis de m'avoir lue.

Soyez certaine, Madame, Monsieur le responsable, que j'ai bien évidemment les preuves de toutes mes dires et notamment en ce qui concerne Mr RXXX XXXX du commissariat d'Orange qui me fera condamner pour une affaire ou je n'ai absolument rien à voir, pourrissant par là même certains de ces collègues policiers qui n'auront à mon encontre que mauvaise parole et "crie récurrent", cela m'est insupportable.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le responsable de la Cour Européenne des droits de l'homme, l'expression de ma haute considération et mes plus sincères respects.

Jean-Michel XXXXXX

Ci-joint :

- Courrier remis en main propre à l'OPJ le jeudi 20 septembre 2012 et à l'attention du magistrat d'astreinte, qui n'est autre que Mme CHAPXXX la substitut du procureur qui me condamnera à ces 600 € de jours amende et est l'épouse du JAP. Cette même substitut qui refusera que soient prises en compte les copies que j'ai amenées ce jeudi 20 septembre 2012 à l'OPG Mr GXXXXXX !!!
- Reçu des 500 €, payé au trésor public le 20 septembre 2012, avant d'aller au commissariat.
- Courrier adressé au JAP Mr CHAPXXX en date du 17 juillet 2012 et son LRAR.
- Courrier de Mr VXXX XXXX du trésor public en date du 02 février 2012 et son LRAR.
- Courrier de Mr VXXX XXXX du trésor public en date du 21 février 2012 et son LRAR.

Destinataire

Ceiris Européenne des
Droits de l'homme
Conseil de l'Europe
FRANCE
67075 STRASBOURG Cedex

LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 071 226 3792 3**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

J-E
Jean-Michel
P4100 ORANGE FRANCE

ORANGE
25/09/12 15h05

34100 ORANGE PDC

Date : 25/09/12 Prix : 5.23EUR CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre Recommandée Électronique**, consultez www.laposte.fr/le.

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de :

~~Ceiris Européenne des
Droits de l'homme
Conseil de l'Europe
FRANCE
67075 STRASBOURG Cedex~~

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 071 226 3792 3**

22663A

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :
FRAB

J-E
Jean-Michel

P4100 ORANGE FRANCE

27 SEP 2012
CONSEIL DE L'EUROPE

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /
Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)